

**ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 019/2019

OBJET : Régie de l'Eau : Reprise de la Maîtrise d'Ouvrage au SILCEN – concernant la réalisation d'un forage secondaire au Plan de Rimont.

L'an deux mille dix-neuf, le 5 du mois de Mars à 19 heures

le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 février 2019

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Philippe MINEUR / Serge DIGANI / Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Catherine DINI / Charles BEVACQUA / Nathalie DIGANI / Véronique PINAI / Christine DECORDIER / Jean-Yves LESSATINI / Gracienne DODAIN / Jean-Luc CAMBRA / Eddie DEGIOVANNI / Sophie ESPOSITO /

PROCURATIONS : Françoise DAMILANO à Gracienne DODAIN / Martine DUNOYER DE SEGONZAC à Nathalie DIGANI / Jérémy GIBELIN à Catherine DINI / Marc LEROY à Jean-Yves LESSATINI

ABSENTS : Guy GRANIER / Taoufick FATFOUTA / Sonia CHAKROUNI / Mélanie MORINI / Pierre VESTRI / Delphine BOLLARO / Régine RODRIGUEZ.

Secrétaire de séance : Romain BIANCHI

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT la nécessité d'abroger la délibération 006/2016 concernant la délégation de maîtrise d'ouvrage au SILCEN,

CONSIDERANT la nécessité de réaliser les travaux de canalisation afin de répondre à un besoin important d'alimentation en eau des habitations nouvelles,

CONSIDERANT la nécessité de pouvoir reprendre la maîtrise d'ouvrage afin de faire réaliser les travaux dans les meilleurs délais,

CONSIDERANT la nécessité de pouvoir récupérer la subvention auprès du SICLEN en faveur de la commune de Drap,

En conséquence, **il est décidé** au Conseil municipal d'autoriser la commune de Drap à reprendre la délégation de la maîtrise d'ouvrage concernant les travaux de forage secondaire au Plan de Rimont au SILCEN et d'autoriser le Syndicat à effectuer toutes les démarches nécessaires auprès du Conseil Départemental pour procéder au transfert des dossiers de subventions déjà déposés et des subventions qui ont pu être versées.

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 16 Votants : 20 Absents : 07 Pour : 20 Contre : 00 Abstentions : 00

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET ANS QUI DENT DESSUS
POUR EXTRAIT CONFORME

Robert NARDELLI
Maire de DRAP

Compte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 8/3/19
et publication en mairie le : 8/3/19